

## **La VRAIE histoire de l'attentat contre le Rainbow Warrior**

*Tahiti-Pacifique n°49, mai 1995*

*Incompétence, bureaucratie, bêtise et avarice sont les raisons d'un scandale qui retentit dans le monde,voici 10 ans.*

**par Alex W. du PREL**

Voici dix ans, la DGSE coulait le navire écologiste "Rainbow Warrior" dans le port d'Auckland. Dix ans plus tard, après des centaines d'articles et de livres -et de désinformations - consacrée à l'évènement, il est temps de faire un résumé de l'affaire, surtout que Tahiti est très impliqué. Lisez. Ce n'est pas triste !

L'organisation internationale Greenpeace, créée en 1971 par des hippies écologistes canadiens, des objecteurs de conscience américains et des pacifistes de toutes nationalités, base son existence sur une légitimité écologique, abstraite et supranationale, alors que la légitimité des Etats est basée sur des lois précises dans des contextes nationaux, Que ces deux conceptions portent à conflit, c'est certain. L'affaire "Rainbow Warrior" est l'un de ces conflits.

### **Tentative avortée en 1973**

En mars 1973 le yacht "Maylis", basé à Papeete et propriété de Marc Darnois, alors directeur du service de presse au bureau du gouverneur à Papeete, avait été affrété par les services secrets français pour transporter deux nageurs de combat. Leur mission était de tenter de couler le "Fri", bateau amiral de la flotte de protestation contre les essais nucléaires français dans le Pacifique, sur ou aux alentours de Rarotonga aux îles Cook. Les deux "spécialistes" du Centre d'instruction des nageurs de combat (CINC) basé à Aspretto, près d'Ajaccio (Corse), arrivèrent à Bora Bora sur un vol régulier d'Air Polynésie et le voilier appareilla de suite en direction des îles Cook. Après un jour de mer, alors que le bateau filait grande voile dehors devant l'alizé vers le sud-ouest, un message radio ordonna : « *Avortez l'opération ! Retour à la base nous sommes "grillés" !* ».

Ainsi, douze ans avant le désastre du Rainbow Warrior, les services secrets français avaient déjà décidé de "liquider" un bateau de Greenpeace. Le comte de Marenches, alors patron du SDECE, confirmera en 1986 de telles "actions" dans une interview accordée à Christine Ockrent. Dans les années 70, une équipe d'une quinzaine d'agents du SDECE, dirigée par le colonel Charrier, s'occupait en permanence des activités antinucléaires : ainsi, les bateaux de Greenpeace font l'objet d'accidents "inexpliqués" : machines en panne, arbres de transmission rompus. En 1973, un équipage est atteint de coliques foudroyantes juste avant une mission : le cuisinier est du SDECE.

Douze ans plus tard, les services secrets français mirent à exécution le plan de 1973 et firent sauter avec deux mines le bateau amiral de l'organisation écologiste internationale dans le port d'Auckland en Nouvelle-Zélande, entraînant la mort d'un photographe portugais de Greenpeace. Le "Rainbow Warrior" préparait alors une campagne de protestation contre les essais nucléaires français dans le Pacifique. L'enquête de la police néo-zélandaise conduit à l'arrestation et l'inculpation, le 19 juillet 1985, des 'faux époux Turenge', le capitaine Dominique Prieur et le commandant Alain Mafart, agents de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure), ex SDECE.

En août 1985 puis en mars 1986, la Nouvelle-Zélande émet des mandats d'arrêt internationaux contre trois autres officiers français - Gérald Andriès, Roland Verge et Jean-Michel Bartelo - nageurs de combat de la base d'Aspretto en Corse, accusés d'avoir transporté les engins explosifs de Nouméa en Nouvelle-Zélande sur l'Ouvéa, un voilier loué à Nouméa.

A la suite d'articles de presse mettant en cause les services secrets, le Président Mitterrand demande le 8 août à Laurent Fabius, Premier ministre à l'époque, une enquête confiée à Bernard Tricot. Le 25 août, le rapport Tricot met hors de cause le gouvernement et la DGSE, dont le seul objectif, déclare-t-il, était " l'infiltration de Greenpeace ". De révélations en démentis, la crise politique culmine le 20 septembre 1985 lorsque le ministre de la Défense Charles Hernu est contraint de démissionner. Le patron de la DGSE, l'amiral Pierre Lacoste, est limogé le même jour. Deux jours plus tard, le Premier ministre Laurent Fabius, dans une déclaration inattendue et spectaculaire à l'hôtel Matignon, révèle la "vérité cruelle" : "ce sont des agents de la DGSE qui ont coulé le Rainbow Warrior, ils ont agi sur ordre" et ces faits ont été cachés à M. Tricot.

Condamnés le 22 novembre 1985 par la Nouvelle-Zélande à 10 ans de prison pour homicide involontaire, les "faux époux Turenge" seront libérés en juillet 1986 et transférés sur l'atoll d'Hao en Polynésie française en échange de la promesse de l'Etat français de les garder sur cette île en résidence surveillée pendant trois ans.

### **Politique débile, opération bâclée**

Débile sur le plan politique, contestable dans sa conception, l'opération contre le «Rainbow Warrior» aura été d'un bout à l'autre un modèle de préparation bâclée, d'organisation approximative avec des effectifs pléthoriques conçu par de vrais amateurs qui devaient se prendre pour des "pros". Ce qui est normal, puisque le monde des services secrets a toujours attiré des personnes dangereusement immatures, des casse-cou qui ne grandissent jamais. L'opération « Satanic , alias « Oxygène » était aussi une continuité dans la volonté politique de maintenir des essais nucléaires dans le Pacifique malgré l'hostilité de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et ces "méchants écologistes" de Greenpeace qui mettaient en danger la souveraineté, l'indépendance et la grandeur de la France ».

### **Détails**

Analysons en détail les stupidités commises lors de ce terrible fiasco :

Selon plusieurs sources, l'idée aurait germé fin 1984 et début 1985 au quartier général du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) à Piraé, Tahiti, où le COMSUP, le vice amiral Hugues, s'inquiétait auprès du DIRCEN, l'amiral Fages et l'amiral Lacoste de la nouvelle campagne contre les essais nucléaires à Moruroa annoncée par Greenpeace. Certainement voulait-il éviter un nouveau remue-ménage médiatique comme celui causé par la campagne de 1973. Avisé, Charles Hernu interroge l'amiral Lacoste sur les possibilités d'une opération de sabotage du «Rainbow Warrior », le ministre de la Défense ayant été très impressionné par une précédente mission - réussie- du SDECE en octobre 1980 : une petite équipe du "service Action" avait réussi à couler le « Dat-Assawari », navire amiral de la flottille libyenne en plein milieu du port de Gênes. Aussi ses ordres à l'amiral Lacoste sont-ils nets : il faut envoyer le « Rainbow Warrior » par le fond. L'amiral prend tout de même ses précautions et se fait reconfirmer l'ordre par le chef d'état-major particulier du président de la République, le général Saulnier. 1;opération est supervisée, au cabinet Hernu, par les colonels Heinrich et Fresnel, du bureau des affaires réservées. A Matignon, le chargé de mission de Fabius auprès de la DGSE est le préfet Zilberzahn. A la Piscine, le chef du service Action (SA) est le colonel Lordblanches, bientôt remplacé par le colonel Lesquer. Uauteur du plan est le chef du bureau des opérations, le lieutenant-colonel Fabron, qui effectuera personnellement des reconnaissances à Auckland. L'équipe opérationnelle est ainsi constituée :

Chef de mission: commandant Dillais (Dormand); adjoint: commandant Alain Mafart (Alain Turenge), assisté du capitaine Dominique Prieur (Mme Sophie Turenge); reconnaissance: lieutenant Christine Cabon (Frédérique Bonlieu); logistique: Dr Xavier Maniguet, adjudant-chef Verge (Velche), les adjudants Andriès (Audrenc) et Bartolo (Berthelo). Première équipe de nageurs de combat: capitaine Kister (Frantz) et sergent-chef Camas (Camurier). Deuxième équipe de nageurs de combat: capitaine X (Tonnel) et adjudant X (arrivés à Auckland sur un navire de commerce); équipe de secours (rescue): les lieutenants-colonels D. (Mike), à Auckland, et de L. (Dubast), superviseur de l'équipe logistique à Nouméa.

Des effectifs si disproportionnés que des sous-officiers sont persuadés qu'il s'agit d'un exercice. Quant aux Officiers, choqués par une riposte sans mesure avec la menace, ils renverront le plan à la hiérarchie pour confirmation de l'objectif. L'ordre d'opération est néanmoins signé par l'amiral Lacoste, et le financement (1,2 million de francs) débloqué par Matignon sur les fonds spéciaux. La suite sera une longue série de grains de sable.

(1) en partie extrait de L'Express, 27 11 1993

## **Reconnaissance**

Aussi incroyable que cela puisse paraître, les services secrets français n'avaient à cette époque pas d'agent "résident" en Nouvelle-Zélande, bien que ce pays et son gouvernement travailliste (socialiste) fut l'opposant le plus acharné contre les essais nucléaires de Moruroa, élément clé de la stratégie de défense française. Le dernier "honorabile correspondant" avait dû quitter le pays quelques années auparavant après la faillite de son entreprise de pâte d'huîtres. La DGSE dut donc envoyer une personne en avril et mai 1985 pour effectuer la reconnaissance des lieux et infiltrer Greenpeace. Le choix de l'agent pour les infiltrer peut paraître judicieux : comme les militants de Greenpeace Nouvelle-Zélande sont essentiellement des femmes célibataires, ceci impliquait qu'inévitablement il y aurait des lesbiennes parmi le groupe (2). Certainement en suivant cette logique, l'agent choisi fut le lieutenant Christine Cabon - alias Frédérique Bonlieu -, une lesbienne avouée, spécificité qu'elle annonça même plus tard à l'anthropologue Bengt Danielsson lors de son passage à Tahiti. Ceci et une lettre de recommandation lui permit d'être acceptée, malgré une mauvaise humeur constante, au sein du groupe écologiste d'Auckland où elle se mit en ménage avec un journaliste pro Greenpeace d'un quotidien local. Elle loua aussi à plusieurs reprises une voiture pour bien reconnaître les lieux qui serviront de lieux de rendez-vous de l'équipage de l'Ouvéa et des « Turenge ». Sa mission terminée, elle prit l'avion pour Tahiti où elle se fit remarquer lors du colloque sur les récifs coralliens à Tahiti et Moorea pour son ignorance sur le sujet et un comportement étrange.

(2) M King, "Death of the Rainbow warrior", p. 49

## **Les "yachtsmen" : chasser la femme**

L'équipe chargée de livrer les explosifs avait loué à Nouméa le yacht Ouvéa, un sloop de 12 mètres. Elle se composait de trois militaires de carrière, l'adjudant-chef Verges (Velche), les adjudants Andriès (Audrenc) et Bartolo (Barthelo) et d'un civil, le Dr Maniguet lequel avait organisé la "croisière" par le biais d'une agence de voyage de la rue du Ranelagh à Paris. Dès le début, M. Châtelain, le directeur de Nouméa Yacht Charter, "sentait" que quelque chose ne tournait pas rond. Au moment de l'appareillage de son yacht avec les barbouzes à bord, il déclarait à son voisin. «L'Ouvéa, on ne le reverra plus !»

Rarement un groupe de "yachtsmen" ne se fera autant remarquer. D'abord, faire de la plaisance sur ces côtes exposées de la Nouvelle-Zélande en plein hiver austral est plutôt étrange et masochiste. Ensuite, les braves barbouzes s'étaient trompés de baie en faisant leur entrée en Nouvelle-Zélande, risquant leur voilier et se mettant en exergue vis-à-vis de la douane de Sa Majesté. Alors qu'on doit admirer leur talent de marins dans ces moments difficiles, on ne peut que s'étonner de leur comportement si peu discret par la suite. Exubérants et flambeurs, nos agents très secrets se mirent à draguer tout ce qui portait une jupe dans les bars, cafés et restaurants des différents ports. Parmi l'une de leurs conquêtes figurait même l'épouse d'un officier de police du port de Whangarei, une charmante coiffeuse.

Mais certainement le plus formidable consommateur de dames néo-zélandaises fut le Dr Xavier Maniguet, agent civil "freelance" de la "mission". Selon un journaliste australien, les enquêteurs découvrirent qu'il réussit à coucher avec huit femmes différentes en l'espace de sept jours. Dépensant sans compter, le capitaine de l'Ouvéa louait les plus belles et plus chères voitures, habitait les meilleurs hôtels pour chasser la gent féminine des antipodes, sa grande passion. Il manqua d'ailleurs de se faire "flinguer" sur l'île du Sud lorsqu'il séduisit l'épouse d'un chasseur d'opossum. Il dut s'enfuir par la fenêtre après que le mari fut rentré à l'improviste, lequel tira des coups de feu après le Roméo en fuite. Coureur de jupons incorrigible, il trouva à l'hôtel Sheraton

d'Auckland une compagne moins d'une heure après son arrivée. Une autre dame, conquise dans un bar, fut si excitée qu'elle emmena Maniguet à l'hôtel Régent et paya même la note de la chambre. Le lendemain, la cousine de celle-ci accepta à son tour de subir avec plaisir les mêmes honneurs par le docteur français. Si la réputation mondiale de la DGSE prit un sévère coup dans cette affaire, par contre la réputation du Français séducteur se porte au mieux depuis chez les Kiwi.

### **Les "Charlots" aux antipodes**

Quoi qu'il en soit, cet agent français ne passa pas inaperçu, c'est le moins que l'on puisse dire, ni d'ailleurs les autres membres de l'équipage de l'Ouvéa. Les traces furent faciles à remonter pour les enquêteurs, tant elles étaient larges, les comportements voyants gravés dans les mémoires. Dans un restaurant de Whangarei, l'équipe signa même le livre d'or de l'établissement, Raymond Velche avec un croquis de plongeur et un cryptique « Peut-être y a-t-il autre chose en NZ. Pour laisser des traces, il n'y avait pas mieux. Par contre, les agents secrets les plus lamentables de toute cette triste histoire ont certainement été les Turenge, le commandant Alain Mafart (alias Alain Turenge) et le capitaine Dominique Prieur (alias Mme Sophie Turenge). Supposé être en lune de miel, le couple se fera remarquer partout car Mme Turenge "faisait toujours la gueule", leur comportement étant glacial, entre eux comme envers les autres, très peu en phase avec leur rôle de nouveaux mariés. Mais dès le départ, les deux espions étaient déjà handicapés par une grossière erreur dans la préparation de leurs faux passeports suisses : bien que "délivrés" à des années différentes, les numéros des deux passeports se suivaient presque, 3024838 et 3024840, Mais ce ne sera qu'une erreur mineure face aux autres bourdes.

### **Structure rigide**

L'armée (dont fait partie la DGSE, aujourd'hui nommée DGE) est une administration de fonctionnaires régie par des fonctionnaires. Un monde de carrières où seul le diplôme prime, car seule preuve de capacité acceptée par les textes administratifs. Le capitaine Prieur fut donc choisie pour son agrégation d'anglais. Qu'elle parlait à peine la langue (elle dut même mettre des écouteurs lors du procès afin d'écouter le traducteur pour comprendre les débats!) n'avait donc aucune importance, car elle avait le diplôme requis. Un Français ayant grandi et vécu en Nouvelle-Zélande, qui parlerait donc comme les Kiwis et se fonderait ainsi dans la population comme un natif car intime avec les us et mœurs, ne pourrait pas être choisi pour cette mission par un tel système, car il n'aurait pas les diplômes exigés par l'administration ! La DGSE était donc piégée par son propre carcan réglementaire. La connaissance acquise par la vie et le hasard, l'hors de l'ordinaire et l'exceptionnel n'y ont pas de place puisque ces connaissances et atouts indispensables pour un travail discret à l'étranger ne peuvent s'exprimer par un brevet ou autre -agrégation, seules valeurs reconnues par l'armée. Parmi les participants à la mission "Oxygène" seuls Mafart (avec un accent américain), Maniguet - et certainement Cabon, bien qu'elle prétendait le contraire -, parlaient un anglais correct, appris après des années de vie à l'étranger. Pour les autres connus, leur anglais donnait à rire ou était carrément incompréhensible.

### **Pas de confiance**

Pis encore, les petits rond-de-cuir du service comptabilité de la DGSE ne semblent pas faire confiance aux agents secrets qu'ils expédient à l'autre bout du monde. Incroyable mais vrai, pour se faire rembourser leurs notes de frais les James Bond et autre Mata Hari de la "Piscine" devaient rapporter de leurs missions reçus et autres justificatifs des dépenses. Même les équipiers de l'Ouvéa exigeaient partout des reçus pour leurs achats, acte bien incohérent avec leur rôle de plaisanciers en vacances. Cette mesquine et minable paperasse fut ce qui compromit de suite les "Turenge". Lors de leur première arrestation, la police néo-zélandaise retrouva dans leur caravane un paquet de reçus contenant toutes leurs dépenses effectuées en Nouvelle-Zélande. Avec les dates et localités de ces talons, les enquêteurs purent ainsi reconstituer de suite deux semaines d'itinéraires et toutes les étapes des Turenge en moins d'une heure, même apprendre les numéros de téléphone appelés depuis les hôtels, dont celui de la DGSE! C'est ce qui a permis de vite remonter la filière et faire la connexion avec la DGSE et l'Ouvéa, pas une hypothétique trahison, ni les services secrets anglais comme on l'a par la suite insinué.

Les "époux" Turenge étaient aussi des agents grappeurs et mesquins. La police découvrit avec amusement que certaines des factures, avaient été falsifiées, tel un zéro rajouté à une note d'hôtel de 35 dollars qui devenait 350 dollars. Nul petit profit n'est trop mesquin pour nos minables OSS !

Ce n'est pas uniquement la bureaucratie tatillonne qui aura trahi Mafard et Prieur, mais surtout l'avarice et la bêtise. Leur parcours ressemble à une vraie comédie digne des films de Charlot ou de Groucho Marx. Leurs comportements étaient tellement bizarres qu'ils se sont faits remarquer à tous les moments cruciaux de leur mission et que le numéro de la plaque minéralogique de leur caravane fut constamment relevé par des témoins.

Leur reconnaissance du terrain était tellement bâclée que des rendez-vous furent ratés. Même le plongeur plastiqueur du Rainbow Warrior dut faire un détour, se débarrasser de son horsbord tout en se faisant repérer à cause d'une reconnaissance bâclée du terrain.

### **Pour 130 dollars de plus**

Mais leur stupidité la plus incroyable et impardonnable, ils la commettront juste après l'attentat : au lieu d'abandonner leur caravane et de quitter immédiatement le pays, les Turenge se présentèrent à un bureau de la compagnie de location de leur véhicule pour récupérer un trop perçu de 130 dollars NZ, (seulement 9100 Fcfp - 500 FF!!!). Comme des témoins avaient déjà donné le numéro d'immatriculation de la caravane à la police, l'agence était avisée de la recherche des Turenge par la police depuis la veille. La jeune fille de l'agence réussit à appeler la police et faire patienter les espions avec des prétextes pendant les 20 minutes nécessaires à la force publique pour arriver et coffrer le couple. C'est bien cette tentative mesquine de récupérer 500 FF qui permit la capture des Turenge et coûta ainsi des centaines de millions ainsi qu'une atteinte inchiffable à la réputation à la France. Tous les autres membres de l'affaire avaient réussi à quitter la Nouvelle - Zélande sans être pris.

### **La bêtise ne s'arrête pas là.**

Lors des interrogatoires, Dominique Prieur s'effondra et se mit à pleurer. Le couple ne se rendit pas compte qu'à un moment on avait introduit dans la salle de détention un "mouton", à savoir un policier comprenant le français. Il put entendre des bribes de leur conversation : Mafart à Prieur : - Sois comme une montagne ! Ne bouge pas d'un pouce !, Prieur à Mafart Si on nous envoie en prison, est-ce qu'ils paieront toujours nos salaires et pensions à Paris? ». On voit que les préoccupations étaient importantes !

La Nouvelle-Zélande est un Etat de droit. Comme la police n'avait au bout de 24 heures toujours pas d'évidence solide -et qu'elle n'avait surtout pas de réponse de Suisse quant à l'authenticité des passeports (c'était le week-end)-, elle dut relâcher les Turenge et les installa dans un motel avec la liberté totale de circuler. Là encore, au lieu de disparaître dans la nature, ils restèrent plus de 36 heures dans leur chambre, Alain Mafart partant uniquement à l'agence acheter de nouveaux billets d'avion.

Puis le télex arriva d'Interpol Berne. Incroyable : les passeports étaient des faux, même pas des "vrais-faux". La police retourna cueillir les Turenge pour les écrouer.

Le lendemain, le 16 juillet, le tribunal inculpa les deux espions et déclara qu'ils seraient libres en échange d'une caution de \$2000 chacun (140.000 Fcfp -7700 FF). Ils n'avaient pas l'argent et sur intervention de leur avocat, le tribunal revint sur la décision du bail. Incroyable mais vrai, ils étaient libres jusqu'au procès le 27 juillet. La police était consternée. Elle décida vite de trouver un nouveau chef d'inculpation : importation en Nouvelle-Zélande d'objets acquis par des moyens frauduleux (les faux passeports). Entre-temps, là encore les Turenge ne profitèrent pas de l'occasion pour s'échapper. Leur nouvelle arrestation eut lieu plus tard dans les bureaux de leur avocat à Auckland. Cette fois-ci, les Turenge resteront en prison jusqu'à leur départ pour Hao. Ainsi, deux fois libérés, les agents secrets n'ont même pas tenté de s'enfuir, de quitter le pays par une autre voie que l'avion régulier. Aucun plan alternatif n'avait été prévu, aucune "maison sûre" n'avait

été préparée, aucun réseau de secours n'avait été organisé. Rien ! De l'amateurisme de A à Z. Le Président Mitterrand déclara lui-même: « Deux agents qui sont pris et qui téléphonent au Ministère de la Défense. Des espions qui signent un livre d'or. D'autres qui achètent un bateau dans un grand magasin de Londres. Quels crasseux ! (Attali, dans «Verbatim».)

### **En échange d'agneau et de cabris**

Malgré de fortes pressions du gouvernement français sur la Nouvelle-Zélande, le couple "Turenge" fut condamné à 10 ans de prison ferme.

Pour les "libérer", le gouvernement français négociera par trois fois. En échange d'une promesse de les garder trois ans en résidence surveillée à Hao, la France acceptera de :

- Faire des excuses formelles et non qualifiées pour l'attaque contre le Rainbow Warrior dans le port d'Auckland en 1985,

- Payer à la Nlle-Zélande la somme de 42 millions FF (764 millions Fcfp) en compensation des dommages subits.

- Ne pas s'opposer à l'importation de beurre néo-zélandais vers le Royaume-Uni en 1987 et 1988.

- Verser 13 millions de FF (236 millions Fcfp) à la famille du photographe tué dans l'explosion;

- Payer 54 millions FF (982 millions Fcfp) au Fonds d'amitié avec la Nouvelle-Zélande;

- Payer 39 millions FF (709 millions) à Greenpeace.

- Ne pas s'opposer aux accords entre la Nlle-Zélande et la CEE concernant l'importation de viande de mouton, d'agneau et de cabris.

En plus le gouvernement accepta, sans faire de difficulté, de payer à Nouméa Yacht Charter 12.725.000 Fcfp (675.000 FF) pour l'Ouvéa sabordé en mer.

### **Echec = récompense**

De telle bourdes ne méritaient pas de récompenses. Pourtant les guignols des services secrets de cette affaire sortiront plutôt très bien lotis de ce fiasco. Touchant leurs soldes pendant leur emprisonnement en Nouvelle-Zélande, Mafart et Prieur verront celles-ci multipliées par 2,05 dès leur transfert sur l'atoll de Hao, plus les multiples primes comme tous les fonctionnaires en poste dans l'archipel des Tuamotu. En plus, Alain Mafart fut aussitôt promu "adjoint terre" et Dominique Prieur "officier adjoint au commandant de la base". Le mari de Dominique Prieur, jusqu'alors capitaine du génie commandant les sapeurs-pompiers de la caserne de la rue du Vieux Colombier à Paris, sera promu commandant de la base d'Hao (plongée, tennis, etc ... ) pour tenir compagnie à Madame, avec tous les multiples avantages financiers attendant au poste.

Aucun des deux agents ne terminera leur séjour à Hao. Mafart sera rapatrié en France pour "tension nerveuse" en décembre 1987 après un séjour de 17 mois sur l'atoll. Dominique Prieur le sera à son tour, en mai 1988 car enceinte, par avion spécial avec grand taintain médiatique juste à la veille des élections présidentielles, un ultime mais vain effort pour promouvoir le candidat Chirac. Elle est restée en tout 22 mois sur l'atoll, et pas toujours. Le non respect de la parole donnée eut, là encore, son effet en Nouvelle-Zélande.

En 1989, le commandant Mafart fut promu lieutenant colonel, Chevalier de l'ordre national du Mérite en mai 1991 et nommé colonel en 1994.

En juillet 1993, le colonel Louis-Pierre Dillais, chef de Mafart et commandant de l'opération "Oxygène", fut nommé chef du bureau des affaires dites "réservées" au ministère de la Défense.

### **Derniers mystères**

Mis à part la raison pour laquelle un nageur de combat français, Raymond Velche, partit aller acheter un zodiac français à Londres pour le ramener en France, ce même canot pneumatique qui fut retrouvé dans le port d'Auckland avec les bouteilles de plongée très spéciales réservées uniquement aux plongeurs de la DGSE, le dernier mystère reste le sort du voilier Ouvéa et la manière dont l'équipage est rentré en France. Plusieurs théories s'affrontent :

- J.-M. Caradec'h de L'Express, un spécialiste du monde des "ombres", explique la fin de l'Ouvéa ainsi : « La DGSE n'avait aucun moyen de prévenir l'équipage de l'Ouvéa -chargé de convoier les explosifs jusqu'en Nouvelle-Zélande- pour les empêcher de revenir en Nouvelle-Calédonie. Le bateau n'avait pas de radio protégée à bord. Le commissaire général Fernand Wibaux enverra un Breguet-Atlantique pour les repérer et un ancien du service prêtera son yacht afin de recueillir l'équipage après le sabordage du bateau »

- Une dépêche de l'AFP du 26/11/91, non signée, par contre affirme que, le 23 juillet, l'Ouvéa arrive à Papeete d'où les agents transférés à Paris par l'une des liaisons hebdomadaires du COTAM, vol militaire en DC81 ». Ceci est tout à fait impossible car l'Ouvéa avait quitté l'île de Norfolk le 15 juillet et aurait dû ainsi remonter les alizés sur 5000 kilomètres en 8 jours, un nouveau record du monde pour ce type de bateau !

Par contre, la date ci-dessus concorde tout à fait avec une autre théorie, presque certaine, avancée par nombre de journalistes anglo-saxons et l'organisation Greenpeace. Le sous-marin d'attaque nucléaire Rubis, en "visite de présence" dans le Pacifique Sud et arrivé à Nouméa avec le ministre Hernu en personne à bord, avait quitté la Nouvelle-Calédonie le 5 juillet. Le 16, le «Rubis» se dirigea certainement vers une balise radio émettrice déclenchée par l'Ouvéa (truffé d'antennes) au nord de l'île de Norfolk, fit monter à bord les membres de l'équipage qui coulèrent le voilier en ouvrant les vannes, puis prit la route directe vers Tahiti.

Cette théorie est d'autant plus crédible qu'après son arrivée le 22 juillet à Papeete, le capitaine du «Rubis» fit des déclarations étonnantes face à la presse et aux caméras de RFO télévision (nous citons de mémoire) :

- Oui, nous faisons un voyage de présence dans le Pacifique.... mais aussi quelques autres missions. » Reporter de RFO : Quel genre de mission ? Capitaine du «Rubis»

Des missions secrètes... très secrètes !,, (rires). Mon Dieu, que les marins peuvent parfois être bavards !

L'affaire "Rainbow Warrior" resurgira brièvement en novembre 1999 lors de l'arrestation par la police helvétique de Gérald Andriès, un des nageurs de combat de l'Ouvéa. Le gouvernement français avait tout simplement oublié d'exiger à la Nouvelle-Zélande la levée des mandats internationaux lors de la conclusion des accords de compensation.

Puis, le 18 avril 1995, lors de l'émission «Foreign Correspondant» diffusée sur la chaîne nationale australienne ABC, le directeur du contre espionnage français (la DST) de l'époque, Yves Bonnet, interviewé par Justin Murphy, précisait puis confirmait que l'ordre de la mission contre le Rainbow Warrior aurait été donné par le président François Mitterrand lui-même...

### ***Une enquête d'Alex W. du PREL avec divers correspondants de TPM.***

Sources : J.-M. Caradec'h, L'Express' 27/11/1993; Insight Rainbow Warrior", Sunday Times, 1986, Londres; J. Chesneaux "Transpacifiques", La découverte, Paris 1987; C. Lecomte "Coulez le Rainbow Warrior", Messidor, Paris 1985; DAT, «La Dépêche de Tahiti»; M. King, "Death of the Rainbow Warrior", Auckland 1986; "Nouvelles de Tahiti"; documents Greenpeace; J. Derogy & J.M.

Pontaut, "L'Express" 16/9/85, Caron, "Fri Alert", Dunedin 1974, Mémorial Calédonien, Nouméa 1994, Dyson, "Sink the Rainbow Warrioer", Auckland 1986, New Zealand Herald, 4/7/86; archives TPM et de nombreux, nombreux interviews.

(1) Information narrée à *Tahiti-Pacifique* par l'un des acteurs de cette aventure, confirmée par la suite par une source "irréprochable".

## **ENCADRE : Destination Club Hao**

Après avoir passé un an dans les geôles néo-zélandaises, les faux époux Turenge, Dominique Prieur et Alain Mafart, arrivaient le 22 juillet 1986 sur leur lieu français de détention, l'atoll de Hao.

Les modalités de ce transfert avaient été tenues secrètes par les gouvernements français et néo-zélandais et rien n'avait été négligé pour éviter les fuites ou les indiscretions d'une presse alors à l'affût des agents de la DGSE condamnés à 10 ans de prison qui, après négociations, se transformèrent en 3 ans de détention sur l'atoll.

Le mercredi 23 juillet à 2h 30 (heure locale) un avion P3 Orion de la Royal New Zealand Air Force décolle de Wellington en direction de Wallis, avec à son bord Alain Mafart et Dominique Prieur. De son côté un Gardian de la 12S, version militaire du Falcon Dassault, décolle dans la nuit de Tahiti-Faa'a pour une destination «inconnue». En fait, l'appareil, avec à son bord Gaston Flosse, secrétaire d'Etat aux Dom Tom faisait aussi route vers Wallis où il se posait vers 9 heures du matin, une heure avant l'arrivée de l'appareil de la RNZAF. Les faux époux Turenge étaient accueillis à l'aéroport de Hihifo par Gaston Flosse (qui menait là une mission demandée par le Premier ministre Jacques Chirac) mais aussi par le préfet Clauzel, directeur de cabinet du ministre de la Défense. Poignées de mains et embrassades étaient filmées par un cameraman amateur qui fut immédiatement arrêté par les gendarmes de Wallis qui lui saisirent son matériel.

Alors que l'avion Kiwi redécollait vers son pays, le Gardian, lui, terminait ses pleins et quittait Wallis pour un vol sans escale jusqu'à Hao. L'on apprendra quelques jours plus tard que le vol s'est effectué sans problèmes et que l'ambiance à bord du Gardian était des plus détendue. «Prieur et Mafart n'étaient pas particulièrement affectés mais visiblement heureux de quitter la Nouvelle-Zélande.» expliqua l'un des participants à ce vol mémorable. Alors que le Gardian passait à 8000 m à la verticale de Tahiti vers 14 heures le 22 juillet, le champagne coulait à flot dans la cabine. Vers 16 heures l'appareil se posait à Hao où le chef de bataillon et capitaine Prieur étaient accueillis par le lieutenant colonel Belli, commandant de la base. L'appareil de la 12S quittait Hao dans la foulée avec à son bord Gaston Flosse et se posait à Faa'a une heure et demie plus tard. Mission accomplie.

## **Hao, atoll secret et ... shopping à Papeete**

L'arrivée des deux agents à Hao suscita, comme on s'en doute, l'intérêt le plus vif des journalistes et surtout des photographes qui espéraient prendre des clichés des deux « détenus » de Hao. L'armée, scrupuleuse du secret, mit en place un dispositif impressionnant destiné à protéger Alain Mafart et Dominique Prieur.

Les photos furent interdites sur le site et même les appelés durent laisser leurs appareils de photos sagement dans leur housse. Par ailleurs la population civile fit elle aussi l'objet de contrôles, plus discrets toutefois, mais tout aussi efficaces de la part des services de la sécurité militaire et tous les vols Air Tahiti pour Hao étaient sévèrement contrôlés pour éviter l'intrusion sur le site de journalistes ou de curieux. Il est vrai que les photos des deux agents se seraient alors négociées une petite fortune. Le secrétaire général de l'ONU M. Perez de Cuellar, par lequel l'accord entre la France et la Nouvelle-Zélande était intervenu, avait demandé et obtenu du gouvernement

l'engagement qu'aucune publicité, interview ou commentaire ne serait fait autour de la vie des faux époux Turenge.

Ainsi, Hao avait soudain supplanté Moruroa en devenant «l'atoll du grand secret». Seul appareil photo habilité sur le site, celui du photographe de l'armée qui, un an après l'arrivée des deux agents, effectua des prises de vues d'une cérémonie de passation de commandement. Ces clichés - sur lesquels apparaissait Dominique Prieur - trompèrent la vigilance des autorités militaires et furent remis aux quotidiens de Papeete afin d'illustrer cette manifestation.

Quoi qu'il en soit, la vie s'écoulait paisible sur l'atoll ou le commandant Mafart partait faire de grandes virées en planche à voile, passant même quelques fois la nuit sur un motu du lagon. Soleil, cocotiers et lagon valaient bien mieux assurément que les géôles néo-zélandaises. Alain Mafart mit à profit son séjour pour préparer l'Ecole de Guerre, quant à Dominique Prieur, elle n'avait pas à se plaindre non plus de son séjour sur l'atoll, puisqu'outre son travail et ses loisirs, elle séjournait assez fréquemment et dans la discrétion la plus absolue à Tahiti.

Le cérémonial était immuable. Dominique Prieur était transportée depuis Hao (en Gardian la plupart du temps) et à son arrivée à Faa'a l'attendait une voiture avec chauffeur. Perruque bouclée sur la tête, lunettes noires sur le nez, elle s'engouffrait dans la voiture puis prenait ses quartiers à laorana Villa. Ses sorties en ville étaient étroitement surveillées par les agents de la sécurité militaire, mais aucun incident n'a jamais émaillé ces escapades. Une seule fois, dans un magasin de vêtements du centre Vaima elle fut reconnue, ce qui lui fit quitter prestement la boutique avant l'arrivée de la presse locale. Le soir même elle regagnait Hao... La solitude pesant tout de même, Dominique Prieur accueillait avec joie son mari Joël, capitaine des sapeurs-pompiers muté à Hao où il arriva le 23 août 1986.

Alors que l'affaire du vrai-faux passeport d'Yves Chalier défrayait la chronique, le 11 décembre 1987, un certain Serge Quillan, menuisier de profession, embarquait à bord du vol UT 508 en direction de Paris. M. Quillan, en réalité Alain Mafart, quittait la Polynésie au grand dam des Néo-Zélandais avec un vrai-faux passeport ! Des raisons de santé étaient alors invoquées pour justifier son "rapatriement sanitaire". Dominique Prieur, en mai 1988, quittait elle aussi la Polynésie car enceinte... Aucun des deux agents n'a "purgé" sa peine de trois ans de confinement à Hao... Le capitaine Prieur fut par la suite "planquée" au service statistique du ministère de la Défense à Paris et le colonel Mafart entra à l'Ecole de Guerre.